



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 1.1

Numéro de la demande : 2016-1150
Demande : Modification des propriétés chimiques de la matière active de qualité technique (MAQT) – Nouvelle source (site), même titulaire d'homologation
Produit : BCMW de qualité technique
Numéro d'homologation : 30523
Matières actives (m.a.) : Ammoniac (sous forme de sulfate d'ammonium)
Numéro de document de l'ARLA : 2692264

Objet de la demande

La présente demande vise à ajouter un nouveau site de fabrication pour le BCMW de qualité technique.

Évaluation des propriétés chimiques

Nom commun : Ammoniac (sous forme de sulfate d'ammonium)
Nom chimique de l'IUPAC* : Ammoniac (sous forme de sulfate de diazonium)
Nom chimique CAS† : Ammoniac (sous forme de sulfate d'ammonium)

* Union internationale de chimie pure et appliquée

† Chemical Abstracts Service

Le BCMW de qualité technique présente les propriétés suivantes :

Propriété	Résultat
Couleur et état physique	Liquide incolore
Concentration nominale	7,59 % d'ammoniac (sous forme de sulfate d'ammonium)
Odeur	Odeur d'ammoniac
Densité	1,15 g/cm ³
Pression de vapeur à 20 °C	~ 2,3 kPa
pH	9,0-9,5
Solubilité dans l'eau	Complètement miscible

Propriété	Résultat
Coefficient de partage n-octanol/eau	S.O.

Les données chimiques requises pour le BCMW de qualité technique ont été fournies et examinées, et elles ont été jugées acceptables.

Évaluation des risques pour la santé

Aucune évaluation de l'exposition n'est requise dans le cadre de cette demande.

La nouvelle source est considérée comme un équivalent toxicologique de la source présentement homologuée. Par conséquent, aucune donnée toxicologique n'a été présentée et aucune n'est exigée.

Évaluation environnementale et évaluation de la valeur

Aucune évaluation environnementale ni aucune évaluation de la valeur ne sont requises dans le cadre de la présente demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et elle juge que l'ajout d'un nouveau site de fabrication de BCMW de qualité technique est acceptable.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Références
2610746	2015, BCMW Technical - Chemistry (2.1 to 2.9), DACO: 2.0, 2.1, 2.2, 2.3, 2.3.1, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9 CBI
2610747	2016, BCMW Technical - Manufacturing Method (2.11.1 to 2.11.4), DACO: 2.11, 2.11.1, 2.11.2, 2.11.3, 2.11.4 CBI
2610748	2016, BCMW Technical - Specifications (2.12.1 - 2.12.2), DACO: 2.12, 2.12.1 CBI
2610749	2016, BCMW Technical - Preliminary Analysis (2.13.1 to 2.13.4), DACO: 2.13, 2.13.1, 2.13.2, 2.13.3, 2.13.4 CBI
2610750	2016, BCMW Technical - Appendix B: Methods Used in Preliminary Analysis of BCMW, DACO: 2.13.1 CBI
2610751	2016, BCMW Technical - Analyses of Free Ammonia [CBI Removed], Project Number 15-702363-V2, DACO: 2.13.3 CBI
2610753	2015, BCMW Technical - Chemical and Physical Properties (2.14.1 to 2.16), DACO: 2.14, 2.14.1, 2.14.10, 2.14.11, 2.14.12, 2.14.13, 2.14.14, 2.14.2, 2.14.3, 2.14.4, 2.14.5, 2.14.6, 2.14.7, 2.14.8, 2.14.9, 2.15, 2.16 CBI
2611032	2016, BCMW Technical - Certificate of Analyses # 15-702542: [CBI Removed], DACO: 2.13.4 CBI
2659909	2016, BCMW Technical - Batch Data (revised July 14, 2016), DACO: 2.13.3 CBI

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.